



La garantie Lowepro

A l'attention de nos clients

Depuis plus de 40 ans, Lowepro conçoit et fabrique des sacs de protection mondialement reconnus comme étant de très haute qualité. La qualité et le service client constituent nos priorités.

La Garantie Lowepro

Que couvre la présente Garantie Limitée Consommateur?

La présente garantie limitée consommateur couvre tout défaut de fabrication ou lié aux matériaux du nouveau produit Lowepro auquel la présente garantie est jointe. La présente garantie n'affecte pas et ne modifie pas la garantie concédée par le détaillant Lowepro. Elle n'affecte pas non plus les autres droits dont vous pouvez disposer en vertu des lois de votre pays.

Quelle est la durée de la garantie ?

La présente garantie est valable tant que vous, c'est-à-dire l'acheteur initial, restez propriétaire du produit Lowepro.

Que ne couvre pas la présente Garantie ?

La présente garantie exclut tout dommage résultant d'un défaut d'entretien, d'une négligence ou d'une utilisation négligente, d'une mauvaise utilisation, d'une altération ou d'un dommage accidentel. Elle exclut également l'usure normale des matériaux qui survient après une utilisation prolongée (par exemple l'usure des fermetures à glissière, des tissus, etc.). Même les sacs Lowepro s'usent avec le temps ! En outre, la présente garantie exclut toutes réclamations liées à un dommage incident ou consécutif causé à des biens personnels. Certains états, provinces et pays interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages incidents ou consécutifs. Dans ce cas, la présente exclusion peut ne pas vous être applicable.

Que devez-vous faire pour bénéficier de la Garantie ?

Vous devrez soumettre votre produit à un représentant Lowepro agréé qui l'examinera et confirmera le défaut. Cette garantie ne s'appliquera pas si votre réclamation n'est pas conforme aux conditions exposées dans les présentes. Pour faire valoir la garantie et obtenir des informations concernant les modalités à suivre pour faire examiner votre produit, vous pouvez soit contacter le revendeur auprès duquel vous avez acheté votre produit Lowepro, soit nous envoyer un courriel à l'adresse contact@lowepro.com, appeler le (800) 800-5693, poste 4073 ou encore contacter votre distributeur agréé local. Une liste exhaustive de nos distributeurs agréés est disponible sur notre site Internet, <http://www.lowepro.com/locations/intl.php>.

Que fera Lowepro ?

Après avoir examiné le produit et confirmé le défaut, nous réparerons ou remplacerons, à notre entière discrétion, gratuitement votre produit Lowepro. Si votre produit n'est plus disponible, nous le remplacerons par un produit similaire de même valeur.

Comment la loi locale s'applique-t-elle ?

La présente garantie vous accorde des droits spécifiques et, selon les états et les pays, vous pouvez également bénéficier d'autres droits. La présente garantie n'affecte pas les droits supplémentaires qui vous sont accordés en vertu des lois de votre pays régissant la vente des biens de consommation, y compris, notamment, la loi nationale transposant la Directive européenne 1999/44/CE. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages incidents ou consécutifs. Dans cette hypothèse, les limitations ou exclusions de la présente garantie peuvent vous être inopposables. Le droit de l'Etat de Californie, Etats-Unis, régit la présente garantie.

Qui consent la présente garantie ?

La présente garantie est consentie par Lowepro et DayMen Photo Marketing LP, 100 Spy Court, Markham, ON, Canada, L3R 5H6.